

Après quelques inspirations, l'eau se déplace, l'éther est respiré : " il se produit aussitôt, chez l'expérimentateur, une impression de calme et de bien-être ; les mouvements respiratoires s'exécutent avec une facilité et une ampleur immédiates. Un surcroît de vigueur musculaire s'ajoute à tous les muscles, l'appétit se développe, les sécrétions sont activées, le pouls acquiert de la plénitude, les sensations et l'activité intellectuelle augmentent." Là s'arrêtèrent les recherches de Huette ; il ne parla pas des applications à l'asthme ; il ne s'occupe que de la phthisie.

Depuis vingt-huit ans (1850) qu'a paru la thèse de Huette, on n'entendit plus parler de l'iodure d'éthyle ; j'ignorais moi-même l'existence de ce petit travail, et depuis six mois que je m'occupe des applications de l'éther iodé, toutes les notions sur ce sujet me parurent absolument nouvelles, lorsque par des recherches bibliographiques rigoureuses je découvris, il y a quelques jours, ce mémoire qui figure dans cette thèse entre les *ouvertures des plaies et le bromure de potassium*,

*Effets physiologiques de l'iodure d'éthyle.*—Voici maintenant ce que j'ai observé sur les individus sains et les malades atteints de dyspnée auxquels j'ai fait respirer 6 à 10 gouttes d'iodure d'éthyle 6 à 8 fois par jour.

Chez l'individu sain, on constate, au bout de quelque secondes, une plus grande facilité de la respiration, et ce phénomène persiste pendant quelques heures.

Il n'existe aucun effet anesthésiant ni soporifique.

Le cœur et la circulation ne se modifient pas, et cependant l'absorption se fait pour ainsi dire immédiatement, car au bout de dix minutes on retrouve de l'iode dans les urines.

Très-fréquemment il survient un accès de toux au début de l'inhalation.

*Effets thérapeutiques.*—J'ai employé ce médicament dans cinq cas d'asthme, et l'accès s'est arrêté d'une manière très-rapide ; sur un de ces malades, l'effet a été plus prompt que par les fumigations nitrées et que par le chloroforme.

Dans trois cas de dyspnée cardiaque, j'ai également remarqué des phénomènes favorables.

J'ai prescrit le même remède dans deux cas de bronchite chronique accompagnée de dyspnée, et l'effet, beaucoup moins prompt, a été cependant avantageux.

Enfin, il y a huit jours, j'ai eu l'occasion de prescrire ces inhalations dans un cas de laryngite oedémateuse chez un homme de quarante ans qui me fut adressé à l'Hôtel-Dieu par M. Collin, notre habile fabricant d'instrument de chirurgie ; pendant deux ans j'hésitais à faire la trachéotomie, en raison de